



ÉTOILE DE VOIRON® Comité Directeur
Culture & Détente

Association loi 1901 n° W381017600 - Affiliée F.S.C.F.
5 rue Jean-Baptiste Guimet - 38500 VOIRON
Tél : 04 76 93 05 11
www.etoiledevoiron.com - etoiledevoiron@orange.fr



FEUILLE D'INSCRIPTION 2022 / 2023

Monsieur Madame Mademoiselle

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Complément d'adresse	
Code Postal	
Ville	
Téléphone	
Mail	

Ecrire en majuscule SVP

ACTIVITES CHOISIES, HORAIRES ET TARIFS (cochez la ou les cases)

YOGA SUTA : Isabelle DIDIER

<input type="checkbox"/> Yoga Sutra	jeudi	de 18h00 à 19h15	165€
-------------------------------------	-------	------------------	------

ATELIERS PEINTURES : Stéphane PAU

<input type="checkbox"/> Peinture toutes techniques	Lundi	de 9h00 à 12h00	357 €
---	-------	-----------------	-------

<input type="checkbox"/> Peinture toutes techniques	Lundi	De 14h00 à 17h00	357 €
---	-------	------------------	-------

<input type="checkbox"/> Peinture toutes techniques	Lundi	de 18h00 à 21h00	357 €
---	-------	------------------	-------

<input type="checkbox"/> Dessin d'après modèle vivant	Mardi	de 18h15 à 20h15	270 €
---	-------	------------------	-------

MONTANT TOTAL DE L'INSCRIPTION :	€
----------------------------------	---

Cocher la case correspondant à votre mode de règlement

<input checked="" type="checkbox"/> Cotisation 2022 / 2023	Soit un chèque de 33 €
--	------------------------

<input type="checkbox"/> La totalité de la saison	Soit un chèque de :
---	---------------------

<input type="checkbox"/> En 3 fois	Soit 3 chèques de :
------------------------------------	---------------------

CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

COVID 19

Chaque adhérent s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur susceptible d'évoluer en cours de saison

- 1- **La cotisation annuelle** à l'Etoile de Voiron Comité Directeur est fixée à **33 €** pour l'année 2022/2023. Elle est **obligatoire et non remboursable**. Son règlement se fait à part de celui des activités.
- 2- **Toute année commencée est due intégralement**. Aucun remboursement en cas d'abandon en cours d'année hors cause médicale importante. Dans ce cas, un certificat médical sera demandé. En tout état de cause, 60% du forfait annuel sera dû ou conservé par l'Etoile de Voiron Comité Directeur.
- 3- Pour les nouveaux adhérents ou pour les adhérents qui désirent pratiquer une nouvelle activité, une séance gratuite est proposée à titre de découverte. Par la suite, toute année commencée est due intégralement.
- 4- L'inscription est validée à réception du règlement total de l'année + certificat médical ou attestation médicale pour le yoga sutra. **L'accès aux ateliers ne sera pas autorisé tant que le dossier ne sera pas complet** : fiche d'inscription + règlement financier + certificat médical si pratique sportive.
- 5- L'Etoile de Voiron se réserve le droit d'annuler une activité faute d'un certain nombre de participants.
- 6- **Droit à l'image** : sauf avis contraire et explicite, l'adhérent autorise l'Etoile de Voiron Comité Directeur la publication sur son site internet.
- 7- Les adhérents jouissent pendant la saison en cours du droit à utiliser notre salle équipée pour 80 personnes pour leurs réceptions familiales ou amicales en bénéficiant d'une remise de 20 % sur le tarif général de réservation après signature du protocole de mise à disposition.

Je certifie avoir lu le règlement intérieur et m'y conformer.

Veillez écrire en toute lettre la mention : « LU ET APPROUVÉ »

Fait à

Date

Signature